



PIVETEAU ERNEST 27 AOÛT 1914

Ernest Georges Athanase PIVETEAU, né le 20 avril 1891 à la Boissière de Montaigu, fils d'Armand PIVETEAU, 39 ans, meunier, domicilié au Moulin de la Jousnelinière de la Boissière de Montaigu et de Philomène CHARBONNEAU, son épouse, 39 ans, ménagère. Il est décédé célibataire.

Inscrit sous le N° 131 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 137^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 1^{er} octobre 1912, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 3284. Soldat de 2^{ème} classe. Caporal le 9 novembre 1913.

Décédé antérieurement au 12 janvier 1915, suites de blessures de guerre et inhumé par les soins des autorités Allemandes à Noyers.

Décès fixé au 27 août 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 27 avril 1920 par le tribunal civil de la Roche sur Yon.

Caporal au 137^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 27 août 1914 à Chaumont Saint Quentin (08, Ardennes), âgé de 23 ans, disparu, tué par l'ennemi. Mort pour la France.

137^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE

COMBAT DE LA NORMÉE

Le 2^{ème} Bataillon est attaqué sur sa gauche que les Allemands débordent en passant entre le 64^{ème} R.I. et la 8^{ème} Compagnie.

Cette dernière tente alors une attaque à la baïonnette, mais elle est obligée de se replier et son mouvement entraîne le recul de tout le 2^{ème} Bataillon qui vient occuper la voie ferrée en liaison avec le 93^{ème} R. I.

Le 1^{er} Bataillon se porte en réserve au passage à niveau du chemin de Connantray et la journée s'achève sous la canonnade extrêmement violente de l'artillerie allemande qui prend à partie les Bataillons et de l'artillerie française qui interdit à l'ennemi les débouchés des bois nord de Normée.

JOURNÉE DU 7 SEPTEMBRE 1914

Aucune action d'infanterie ne se produit, mais les tranchées occupées par le régiment, la voie ferrée et les bois situés au sud sont l'objet d'une effroyable canonnade qui dure toute la journée : toutes les positions sont conservées.

JOURNÉE DU 8 SEPTEMBRE 1914

A trois heures, le régiment subit de nouveau un très violent bombardement, tandis que vers l'ouest on entend des hurrahs qui indiquent une attaque de ce côté. A trois heures 45, la canonnade cesse brusquement.

Immédiatement les Allemands qui s'étaient avancés sous le couvert des obus jusqu'à 200 m des tranchées s'élancent au pas de course.

On entend la sonnerie « cessez le feu » mais le stratagème est éventé et le feu à répétition se déclenche sur toute la ligne quant tout à coup une vive fusillade éclate sur la lisière des bois, au sud de la voie ferrée. Une grêle de balles arrive par derrière et ce sont des balles allemandes.

Que s'est-il passé? Personne n'a le temps de s'en rendre compte.

Presque complètement entourés, les 3 bataillons font demi tour et aux prix de pertes sanglantes se font jour à la baïonnette vers le Sud.

Une partie du régiment (160 hommes environ) après avoir servi de soutien à l'artillerie à la cote 163 (1500 m. S. O. de Connantray) se rassemble à Euvy. Elle reçoit l'ordre de se diriger par Gourgançon sur la cote 129, Sud Est de Corroy, où ce détachement s'installe en position d'attente. Le reste du régiment s'est rallié dans la vallée de la Maurienne, à l'Est de Gourgançon. A 17 heures, il reçoit l'ordre de se porter par Corroy sur Fère-Champenoise.

La route Corroy Fère étant occupée par le 243^{ème}, le mouvement se fait sous le feu des obusiers allemands, par les bois situés à l'ouest de cette route.

La nuit arrive avant que le régiment ait débouché des bois. Il bivouaque au Sud Est de Corroy.

Le 9 Septembre, les fractions du régiment se rejoignent au bivouac.

Le régiment, avant garde de la brigade, reçoit l'ordre de prendre comme objectif, le centre du massif boisé situé entre Fère-Champenoise et Euvy, il s'engage face au N. E. 1^{er} Bataillon à gauche le 2^{ème} à droite, le 3^{ème} réserve.

Le Colonel LAMAY, commandant la 42^{ème} Brigade, 93^{ème} et 137^{ème}, chef résolu et énergique, donnant à tous l'exemple de la valeur la plus calme et du plus grand esprit de sacrifice, maintint, à Normée, sa Brigade, dépourvue d'artillerie, sous le feu écrasant de l'ennemi (paroles du Général DE CASTELNEAU).

Le Colonel LAMAY avait dit, la veille, devant toute sa Brigade rassemblée, et le soldat FAVREAU du 137^{ème} en a témoigné sur son lit d'hôpital :

« Cette fois-ci, c'est grave. Il faudra aujourd'hui vaincre ou mourir sur place. Je compte sur vous».

Le Colonel LAMAY fut tué dans le combat, à la tête de ses deux régiments.

Le massif boisé est atteint sans combat et occupé : le 1^{er} Bataillon et une partie du 2^{ème} aux abords de la cote 138, 2 Compagnies du 3^{ème} Bataillon face à Euvy. Bientôt la fusillade s'engage avec les Allemands qui débouchent des bois N. O. d'Euvy et de la cote 138 en direction de la ferme Saint Georges. En même temps l'artillerie ennemie inonde les bois de projectiles

A 11 heures, le régiment reçoit l'ordre de se replier sur Faux Salon. Le mouvement s'exécute par échelon sous le feu de l'artillerie allemande.

A 14 heures, le régiment est rassemblé à Faux.

A 15 heures, il reçoit l'ordre de se reporter, par la ferme de Bebau, sur Corroy.

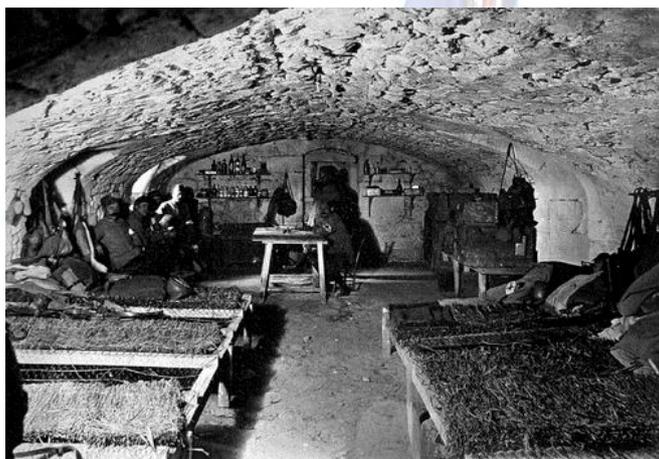
Il exécute son mouvement et est arrêté lorsque sa tête arrive à la lisière sud des bois situés à 2 kms sud de Corroy, à l'ouest de la route de Bel Air Corroy.

Dans la soirée, le régiment bivouaque à 500 mètres au Nord Est de Bel Air.

ARCHIVES PHOTOS



MARIE CURIE ET SA SALLE DE RADIO



POSTE DE SECOURS



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Noté : **Piveteau**

Prénoms : *Ernest Georges Athanase* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *20 Avril 1891* , à *la Boissière* canton
de *Montaigu* , département de *la Vendée* , résidant
à *S^t Cyprien* , canton de *Montfaucon* , département
de *la Loire et Saire* , profession de *boulangère*
fils de feu *Amand* et de *Charbonneau Philomène* , domiciliés
à *la Boissière* , canton de *Montaigu* , département de *la Vendée*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *131* de la liste *cantonale de Montaigu*

Incorporé au *137^e Régiment d'Infanterie* à compter du
1^{er} octobre 1912 arrivé au corps le *dit jour* et immatriculé
sous le N° *3284* *Soldat de 2^e classe*

Caporal le *9 Novembre 1913*

Décédé antérieurement au *12 Janvier 1915*, suites de
 Blessures de guerre et inhumé par les soins des autorités
allemandes à Neoyers *Marié des contrôles du corps*
le 13 Janvier 1915 *Décès jugé* au *27 Août 1914*
par jugement déclaratif de décès rendu le 24 avril 1920 par le Tribunal civil
de la Roche-sur-Yeu et transcrit sur les registres d'Etat civil de la
Mairie de la Boissière de Montaigu (Vendée) le 20 mai 1920